

[Text]

If I could also just clear up a couple of other points in the first report, there is a contradiction, of course, between sub-heading (iii) of section 1, regarding the meetings being scheduled for 3.30 p.m. and adjourning at 5.00 p.m., and the meeting today, which I understood was going through to 5.30 p.m. Presumably, in spite of the fact that we are laying down the general hours of work for ministers, today's minister is going to get paid a half an hour overtime. Is that all right? There is no question about that.

Secondly, of course, simply because we have agreed to the Solicitor General appearing today and the Minister of Justice appearing on Thursday, that does not preclude in any way that in all probability we will be requiring these ministers to return this session as well. I certainly do not expect the Solicitor General's estimates, for instance, to be finished today by this committee. I just hearken back to a few months ago, for instance, when under similar circumstances the then solicitor general appeared many, many times before this committee, and in a much shorter space of time than this House has been sitting so far. Certainly there are a lot of things that a lot of members who could not even be here today want to discuss.

• 1545

Le président: Si je peux vous répondre... Vous nous dites qu'il y avait une situation spéciale au point n° 5 à savoir qu'aujourd'hui ce serait deux heures au lieu d'une heure et demi... Lors de la réunion du sous-comité du programme et de la procédure il a été discuté à ce moment-là, et M. Hnatyshyn de votre parti était présent, M. Robinson, également, du côté libéral ainsi que M. Marceau et le vice-président, que pour cette première rencontre d'aujourd'hui et celle de jeudi avec le ministre de la Justice, il y aurait deux heures justement pour qu'il y ait plus de temps pour étudier les crédits. Et c'est pourquoi on a fait exception en faisant rapport, si vous voulez, avec le premier paragraphe qui disait que sauf décision contraire il y aurait à ce moment-là une heure et demie. Mais pour la première rencontre, aujourd'hui, avec les ministres messieurs Kaplan et Chrétien, ce serait deux heures.

Quant à savoir s'il y aura d'autres réunions pour étudier les crédits si effectivement on ne passe pas à travers tous aujourd'hui, comme il se peut fort bien que cela arrive, il est bien évident que le ministre, M. Kaplan, pourra après avoir discuté de son ordre du jour revenir devant le comité de même que M. Chrétien. Et il est évident que lors de la séance du sous-comité prévue pour le 26 juin, nous verrons alors ce qu'il faut faire compte tenu de la séance d'aujourd'hui et de celle du 26 juin. J'espère que cela répond à vos questions, monsieur Lawrence.

M. Lachance: Monsieur le président, si vous me permettez, je m'excuse de vous interrompre encore...

Le président: Oui.

M. Lachance: Je ne voudrai pas que cela prenne trop de temps mais je pense qu'il y a là une contradiction. M. Lawrence, plus tôt, à propos de mes questions sur le problème des séances à huis-clos, a semblé souligner qu'il était contre l'idée de tenir de telles séances, ce qui va à l'encontre de ce que vous m'aviez dit à savoir qu'une telle rencontre pourrait être organisée. Est-ce que je pourrais savoir exactement, monsieur le

[Translation]

Si vous me permettez quelques éclaircissements concernant le premier rapport, il y a évidemment contradiction entre le paragraphe (iii) de l'article 1, où il est précisé que les séances se tiennent de 15 h 30 à 17 heures, car notre réunion d'aujourd'hui doit se terminer à 17 h 30. Donc, même si nous voulons préciser quelles sont ses heures de bureau, le ministre va aujourd'hui récolter du temps supplémentaire. C'est exact? Cela ne fait aucun doute.

Deuxièmement, il est évident que, même si nous sommes d'accord pour entendre le solliciteur général aujourd'hui et le ministre de la Justice jeudi, cela ne signifie pas que nous ne convoquerons plus ces ministres comme témoins pendant la session. Par exemple, je ne m'attends pas à ce que notre Comité en termine dès aujourd'hui avec le budget du solliciteur général. Je me reporte à il y a quelques mois à peine, par exemple, quand, en de semblables circonstances, le solliciteur général de l'époque a comparu devant ce Comité à plusieurs reprises, et ce, pendant un laps de temps plus court que celui qui s'est écoulé depuis le début de la présente session de la Chambre. Il y a certainement énormément de questions que bien des membres, absents aujourd'hui, aimeraient poser.

The Chairman: If I can answer... You said there was a special situation concerning point number three because today we would be sitting two hours instead of an hour and a half... During the meeting of the Subcommittee on Agenda and Procedure at which were present Mr. Hnatyshyn from your party, Mr. Robinson also, from the Liberal side, as well as Mr. Marceau and the Vice-Chairman, it was discussed and decided then that for today's first meeting and Thursday's meeting with the Justice minister, there would be two hours which would allow us more time to discuss the votes. That is why there was an exception made to the first paragraph which did specify that, unless otherwise decided, it would last an hour and a half. But for today's first meeting with the ministers, Messrs. Kaplan and Chrétien, it would be two hours.

As to whether there would be other meetings to study the votes if we do not get through them today, as just might well happen, it is quite clear that the minister, Mr. Kaplan, after consulting his agenda, could come back before this Committee as well as Mr. Chrétien. And it is clear that during the subcommittee meeting scheduled for June 26, we will see what should be done after today's meeting and the one to be held on June 26. I hope that answers your questions, Mr. Lawrence.

Mr. Lachance: Mr. Chairman, if you do not mind, I am sorry to be interrupting you again...

The Chairman: Yes.

Mr. Lachance: I do not wish to waste the Committee's time but I think there is a contradiction there. When I posed my questions regarding the problem of in camera meetings before, Mr. Lawrence seemed to indicate that he was against holding such meetings, which goes against what you had told me, which was that such a meeting could be organized. Could I know exactly, Mr. Chairman, what the Subcommittee on